



CDEN du 26 septembre 2016

Déclaration liminaire de la FSU



C'est dans des conditions anxiogènes que se tient ce premier CDEN. En effet, la rentrée s'est déroulée dans un climat ultra-sécuritaire, au point d'être contre-productif comme au collège Pagnol qui s'est quasiment vu encerclé par l'armée. N'est-ce pas un bon moyen pour camoufler les errances de la mise en place de la réforme du collège ?

Les premiers constats sont malheureusement édifiants puisque nous pouvons d'ores et déjà dénoncer un accroissement des services partagés, des horaires et pause méridienne non respectés, des EPI mal engagés voire hypothétiques. Les emplois du temps sont devenus très complexes, y compris pour les élèves et leurs parents qui devront s'organiser sur des temps différents avec le saupoudrage de certains enseignements sur l'année ou partie.

Au final, la réforme correspond à ce que nous prédisions depuis son annonce : des heures d'enseignements en moins et des dispositifs destinés à faire long feu comme les anciens Travaux Croisés et autres IDD. Ce n'est pas ainsi que l'on mènera tous les élèves vers la réussite.

Périmètres scolaires

La FSU a pris acte de la réponse de M. Le Président du Conseil Départemental qui, dans sa lettre du 18 août 2016, affirme que « il n'y aura aucune fermeture d'établissement ». Cependant, les périmètres scolaires posent toujours problème. Suite aux décisions du Conseil Départemental, non seulement le collège de Beaumont-lès-Valence n'aura pas de véritable mixité sociale mais les collèges Camille Vernet et Paul Valéry se voient quand même fragilisés. En effet, les élèves de Malissard ne viendront pas plus sur Vernet que ceux de Beaumont ne venaient sur Valéry ; les élèves de l'école Montaigne risquent de ne pas venir davantage sur P. Valéry alors même qu'il n'y a actuellement aucune ligne de bus directe pour ce dernier et que l'Institut Notre Dame est juste à côté. Bref, l'enseignement privé sera une fois de plus le premier bénéficiaire de cette modification.

Pour la plaine de Romans, les difficultés recrutement du collège Triboulet ne sont toujours pas résolues et la réflexion semble être au point mort, et ce, au détriment de cet établissement déjà fragile. De plus, le collège de St Donat semble être l'objet d'une polémique quant à son éventuelle reconstruction, comme en attestent de nombreux articles dans le Dauphiné. Quelle est la position du Conseil Départemental ? Qu'en est-il d'un éventuel collège implanté sur le canton de Tain ? D'ores et déjà, la FSU rappelle le besoin d'une réflexion approfondie en amont sur la nécessité même d'une nouvelle construction et donc d'une nouvelle sectorisation.

Preuve en est, la nouvelle sectorisation du collège M. Duras, doublée de l'obligation d'agrandir ce dernier deux ans seulement après son inauguration !

Enfin, la FSU, si elle reconnaît la nécessité d'une réflexion sur la sectorisation du grand sud, tient également à rappeler combien cette dernière est délicate, tout particulièrement pour le collège de Suze la Rousse.

Transports et déplacements

La FSU reste attachée à la gratuité des transports pour les collégiens. Elle dénonce encore une fois la délégation de compétence aux intercommunalités qui ajoute un coût aux familles lorsque ces dernières sont dans l'obligation de prendre une carte de transport complète pour leurs enfants ou bien leur véhicule personnel. Elle s'inquiète d'autant plus que cette compétence passera bientôt à la Région.

De plus, la dotation pour les déplacements liés à la pratique de l'EPS s'avère trop souvent insuffisante, ce qui oblige les EPLE à l'abonder en prélevant sur leurs fonds de réserve.

Dotations de fonctionnement

La FSU prend acte de l'augmentation de la part pédagogique de la dotation élève. Cependant, dans quelle mesure, ne se fait-elle pas au détriment des fonds de réserve. En effet, si la thésaurisation excessive doit être évitée, ces fonds restent essentiels pour le bon fonctionnement de l'établissement, d'autant qu'ils ne manqueront pas d'être utilisés pour des coûts supplémentaires (transports EPS entre autres).

En outre, la FSU dénonce l'option « sécuritaire » du Département. Pour elle, le budget consacré aux caméras de sécurité devrait être utilisé autrement. Charge à l'Éducation Nationale de fournir des surveillants formés et en nombre suffisant.

Équipements sportifs

La FSU souhaite attirer l'attention du Conseil Départemental sur la situation de l'EPS dans un certain nombre de municipalités, .

En effet, la réforme des rythmes scolaires se traduit par une opacité plus grande dans les tarifs de piscine et une raréfaction des créneaux horaires utilisables par le Second Degré dans les équipements sportifs, ce qui induit une modification, voire l'abandon des programmations pédagogiques. S'y ajoutent ici ou là des difficultés de communication ou de concertation avec les services des sports comme à Romans où la réunion annuelle des coordonnateurs d'EPS a été supprimée au profit d'une gestion arbitraire.

Si ces difficultés ne sont pas imputables au Conseil Départemental, elles risquent de l'impacter financièrement par le biais de l'augmentation des frais liés au transport ou à la location des installations.

C'est pourquoi, la FSU demande au Conseil Départemental de prendre la mesure de ces difficultés et d'organiser au plus vite des réunions de concertation et de régulation avec les municipalités concernées, notamment à Romans où la situation critique est encore aggravée par l'abandon pur et simple de deux gymnases municipaux.